

Contribution de M Gilbert MATHON
Député de la Somme
Vice-président du Conseil général de la Somme

Saisie par Réseau Ferré de France (RFF), la Commission Nationale du Débat Public vient d'ouvrir le débat sur la création d'une nouvelle ligne ferroviaire reliant la Ligne à Grande Vitesse existante qui dessert la plate-forme aéroportuaire de Paris-Roissy à la ligne « classique » Paris-Creil-Amiens- Abbeville-Boulogne.

Selon Réseau Ferré de France, la réalisation de cette liaison d'une dizaine de kilomètres entre Creil et Roissy permettrait d'ouvrir des liaisons TGV en Picardie et d'envisager des liaisons directes par TGV depuis Amiens, puis Abbeville et au-delà après électrification de la portion Amiens - Rang du Fliers.

Les études préliminaires de cette électrification ont d'ores et déjà été réalisées entre 2004 et 2006; les études opérationnelles et d'avant projet sont sur le point d'être engagées. L'électrification de cet axe est envisageable dans un horizon de 10 années, délai compatible avec celui du projet de barreau Creil- Roissy.

Par ailleurs, le projet d'une nouvelle ligne LGV Paris-Amiens—Londres programmée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, est prévu à un terme plus lointain de l'ordre d'une vingtaine d'années au moins.

Bien que concomitants, ces projets ne semblent pas concurrents mais bien au contraire complémentaires, car ne répondant pas aux mêmes objectifs.

En plus de permettre la desserte à court terme de la capitale régionale, Amiens, et de tout l'Ouest du département de la Somme, la création du barreau Creil-Roissy permettra aussi de fluidifier et sécuriser le trafic de la LGV actuelle Paris - Lille - Londres sans attendre ces réalisations prévues à plus longue échéance.

L'aboutissement d'un tel projet est essentiel pour l'aménagement et un développement durable et harmonieux de Picardie Maritime: il permettrait à toute cette région littorale, trop longtemps délaissée par la puissance publique, de rattraper son retard et de permettre de relancer son développement économique.

Le classement de la baie de Somme parmi le club des plus belles baies du monde, la richesse et l'authenticité de son patrimoine culturel et bâti, classé en partie au patrimoine mondial de l'UNESCO, constituent des atouts considérables pour sortir cette région de son sous développement économique.

Le développement touristique y est florissant et fait de la baie de Somme, une destination phare du tourisme de passage et de court séjour.

A cet égard, il est nécessaire d'insister sur la prochaine labellisation de cet extraordinaire écrin de nature préservée, au titre de grand site de France.

Les activités de nature attirent dans notre département, de plus en plus de visiteurs, et constituent – notamment à travers le succès du parc du Marquenterre – un des moteurs de notre développement touristique.

De la même manière le festival de l’oiseau et de la Nature, prend chaque année de plus en plus d’importance et rayonne sur le plan international, avec une couverture des plus grands médias nationaux, britanniques, belges et néerlandais.

Sur le plan économique, cette région souffre depuis trop longtemps de son isolement, malgré une situation géographique des plus enviables, au cœur du triangle Paris – Bruxelles – Londres et grâce au rattrapage assez récent en termes d’équipement et de réseau autoroutier A16 et A28.

Rappelons que sur les 203 gares françaises que compte le réseau TGV, la Picardie n’est desservie que par la seule gare TGV Haute Picardie d’Ablaincourt – Pressoir, implantée au milieu des champs, à une centaine de kilomètres de la côte picarde et qui plus est non desservie par le rail.

Il semble donc vital et essentiel que les habitants de Picardie Maritime puissent désormais facilement accéder à la plateforme de Roissy, aux infrastructures de l’aéroport international de Roissy – Charles de Gaulle (et ses 60 millions de passagers par an), à son pôle d’activités économiques et à son gisement d’emplois actuels et futurs.

Au niveau social, le rail constitue un moyen de déplacement traditionnel et privilégié pour la population locale : très nombreux sont les salariés, lycéens, étudiants qui empruntent quotidiennement les lignes de train vers Amiens, voire vers Paris pour y étudier et pour y travailler. ...

Par contre, l’accès aux autres métropoles (Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Rennes,...) nécessite dans la quasi-totalité des cas, un changement de gare à Paris et donc une perte de temps de 40 minutes à une heure environ.

Sans attendre son électrification, grâce à une desserte nettement améliorée depuis décembre dernier, la ligne Rue – Abbeville – Amiens offre déjà 23 allers – retours par jour.

Avec cette desserte et les 7 allers retour quotidiens d’ores et déjà envisagés par le Conseil Régional de Picardie pour desservir Creil et Roissy, ce projet de barreau permettra donc aux habitants de la Picardie maritime de se rendre beaucoup plus facilement dans ces métropoles par liaisons directes de province à province, sans nécessité de changement par les gares parisiennes.

Le réseau régional Picard est donc d’ores et déjà prêt pour assurer une diffusion optimale des retombées du TGV sur l’ensemble de la Picardie; Le projet « Picardie – Roissy » constitue pour tout l’Ouest du département de la Somme, une chance historique pour rebondir économiquement et pour que ses principales villes, et notamment Abbeville, voient arriver le TGV et soient enfin reliées directement aux plus grandes métropoles françaises et européennes avant 2020.